INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 14 janvier 2022**

* Les marchés européens ont terminé leur semaine sur une note négative, minés par l'anticipation d'une hausse des taux de la Fed dès mars. L'indice CAC 40 a perdu 0,81% à 7 143 points, portant ses pertes depuis le début de la semaine à environ 1%. L'EuroStoxx50 a pour sa part cédé 1,03% à 4 721,03 points. Les Bourses américaines affichent également un bilan négatif, le Dow Jones s’apprêtant à enregistrer un recul hebdomadaire de plus de 1%.
* L'affaiblissement des indices trouve son origine dans les propos de plusieurs membres de la Fed selon lesquels la première hausse des taux pourrait intervenir dès le mois de mars. Le marché attribue désormais une probabilité de 93% à un tel scénario.
* La gouverneure Lael Brainard, qui a été entendue par la commission bancaire du Sénat dans le cadre de son audition pour devenir vice-présidente de la Fed, a indiqué qu'elle serait ouverte à une hausse en mars, en déclarant que la Fed serait en mesure de procéder à une hausse "dès que les achats d'actifs seront terminés". Le président de la Fed de Philadelphie prévoit pour sa part trois hausses et "pourrait être convaincu d'une quatrième si l'inflation n'était pas maîtrisée".
* En outre, les principales données économiques du jour aux Etats-Unis ont déçu. Les ventes au détail ont ainsi reculé de 1,9% en décembre 2021, là où le consensus tablait sur une stabilité. L'indice de confiance des consommateurs de l'Université du Michigan est ressorti à 68,8 en janvier 2021, selon une première estimation. Le consensus Reuters s'élevait à 70.
* Le cours du nickel a gagné 7% depuis le début de l'année jusqu'à atteindre la semaine passée 22 131 dollars la tonne, soit son plus haut niveau depuis dix ans. Ce minerai, baptisé par les mineurs de Saxe au XVIIe siècle le " métal du diable " en raison des difficultés pour le raffiner, est soutenu par l'envolée de la demande liée aux véhicules électriques alors que la production des groupes miniers peine à suivre. Le nickel est en effet un composant indispensable à la production de batteries.
* Cette semaine, le réal brésilien a progressé de 1,9% à 0,1807 dollar pour un réal. La devise brésilienne a même touché un plus haut d’un mois. L’inflation a atteint 10,06% au Brésil en 2021. Un tel niveau n’avait pas été vu depuis 2015. Il se révèle, de plus, bien supérieur au corridor cible de la Banque centrale du Brésil (entre 2,25 % et 5,25%) et devrait donc inciter l’institution à accélérer le rythme de ses hausses de taux.
* Les premier résultats dans le secteur bancaire aux Etats-Unis sont mal accueillis. Plus forte baisse de l'indice Dow Jones, JPMorgan chute de 4,79% à 160 dollars tandis que Citigroup recule de 2,05% à 66,27 dollars. Les établissements sont sanctionnés car leurs activités dans le courtage ont déçu et leurs coûts ont augmenté dans des proportions plus importantes qu'anticipé.
* Le nombre total d’entreprises créées en France au cours de l'année 2021 a progressé de 17,4 % sur un an, a révélé l'INSEE, notamment en raison du niveau particulièrement bas des créations pendant le premier confinement en 2020. Il y a eu, au total, 995 868 entreprises créées au cours de l'année écoulée. Les créations d’entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur ont fortement augmenté (+17%) et les créations de sociétés plus encore (+24,3%). La hausse des créations est moins marquée (+1,7%) pour les entreprises individuelles classiques.

**SOCIETES**

* La perspective d'une hausse des taux a eu un effet délétère sur les valeurs de croissance bien valorisées. Ainsi, le secteur du luxe a nettement reculé, Hermès perdant plus de 10% sur la semaine et Kering, plus de 7%.
* Vendredi, EDF a dévissé de près de 15% après avoir averti que les décisions prises par le gouvernement pour limiter la hausse des prix de l'électricité lui couteraient cher.
* A contrario, les autres valeurs du secteur de l'énergie ont connu une semaine favorable: TotalEnergies a ainsi gagné plus de 6% dans le sillage de la hausse des cours du pétrole. Les financières ont, elles aussi, été bien orientées du fait de la hausse des taux longs.
* EDF chute de plus de 18% à 8,4 euros, lourdement pénalisé par les décisions prises par le gouvernement pour limiter la hausse des prix de l'électricité à 4% en février. Le groupe, détenu à près de 84% par l'Etat, est contraint de vendre davantage d’électricité à prix réduit à ses concurrents, alors même que les cours flambent. Selon la première estimation d'EDF, cette mesure lui coutera cette année entre 7,7 et 8,4 milliards d’euros d'Ebitda, soit près de la moitié de l'Ebitda attendu par le groupe en 2021.

Ce dernier va examiner les mesures appropriées pour renforcer sa structure bilancielle, ouvrant la voie à une augmentation de capital.

L'injonction de l'Etat tombe d'autant plus mal que sa production est en berne. Après avoir fermé provisoirement les centrales de Civaux (Vienne) et de Chooz (Ardennes), soit quatre réacteurs (sur 56) en raison d'un défaut de sécurité, le groupe a observé ce même défaut sur un réacteur de Penly (Seine-Maritime).

EDF a donc abaissé sa prévision de production nucléaire, désormais comprise entre 300 et 330 térawattheures (TWh), contre entre 330 et 360 TWh précédemment. Ainsi, plus d'un tiers de cette production, soit 120 TWh (contre 100 TWh en temps normal) devra être cédé à la concurrence au prix fixé par l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) : 46,20 euros le mégawattheure, bien loin des 280 euros enregistrés hier...

Pour achever le tableau, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a annoncé ce matin que d'autres arrêts de réacteurs pour des contrôles étaient possibles.

* Elior chute de 4,13% ce vendredi à la Bourse de Paris, à 6,04 euros par action, occupant au passage l'une des dernières places du SBF 120. Le groupe de restauration collective est victime de la dégradation de sa note par Moody's, de Ba3 à B1, avec perspective stable, l'agence de notation s'attendant à un redressement de la rentabilité plus lent qu'initialement attendu en raison de la propagation rapide du variant Omicron.

"Le ralentissement de la reprise se traduira par des métriques de crédit, qui resteront en dehors des paramètres pour une notation Ba3 au cours de l'exercice 2022, une troisième année consécutive, avec une visibilité limitée sur un rétablissement de la rentabilité vers les niveaux pré-pandémiques au cours de l'exercice 2023", relève Eric Kang, analyste VP Senior chez Moody's.

Moody's ajoute que la note pourrait être relevée au fil du temps si Elior met en œuvre avec succès sa stratégie de redressement et que cela conduit durablement à une augmentation de la marge d'EBITA ajustée vers le niveau pré-pandémique de 3,5%, à une diminution de la dette/EBITDA ajustée par Moody's en dessous de 5,0x et à une bonne liquidité, notamment un flux de trésorerie disponible ajusté par Moody's d'environ 3%-5%.

Un relèvement de la note exigerait également que la société fasse preuve d'une politique financière prudente en ce qui concerne l'effet de levier, la rémunération des actionnaires et les acquisitions financées par la dette.

* Esker dévisse de 9,01% à 267,25 euros, les valeurs de croissance bien valorisées n'étant plus en odeur de sainteté du fait de la perspective d'une hausse des taux. Le groupe technologique a pourtant réalisé de nouveau le meilleur trimestre et la meilleure année de son histoire en franchissant le seuil des 130 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'année 2021. Au cours du quatrième trimestre, Esker a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 35,9 millions d'euros, en croissance de 16% en données publiées et de 14% à taux de change constant.

Les ventes du Groupe pour l'année 2021 s'établissent à 133,7 millions d'euros, en croissance de 20% à taux de change constant et 19% en publié.

La valeur annuelle récurrente (ARR) des contrats signés sur le trimestre s'établit à 3,65 millions d'euros, en léger retrait par rapport au 4ème trimestre 2020. Le groupe rappelle que celui-ci était exceptionnel car il avait vu aboutir toutes les signatures différées pendant les premiers mois de la crise sanitaire

Le spécialiste des solutions d'automatisation des cycles de gestion Procure-to-Pay et Order-to-Cash anticipe le maintien de son résultat opérationnel à un niveau similaire à celui réalisé au premier semestre 2021.

* Après un lundi difficile (-6,2%), La Française de l'Énergie (+2,1% à 34,5 euros ce vendredi) s'est bien reprise, enchaînant quatre séances consécutives de hausse. Mercredi, le titre a gagné 3,7% soutenu par Midcap Partners qui en a fait l'un de ses préférés. Selon le broker, après une remarquable performance boursière de 45%, le marché ne valorise toujours pas entièrement les qualités singulières du groupe. Vendredi, le producteur d’énergie à empreinte carbone négative, a annoncé une bonne nouvelle.

Il a en effet reçu une nouvelle certification des réserves 2P (prouvées + probables) de gaz de mine valorisable sur les deux concessions détenues dans les Hauts-de-France.

Alors que 360 millions de m3 ont déjà été captés et valorisés sous forme de gaz et d'électricité verte depuis la reprise de Gazonor, cette nouvelle certification réalisée par DMT (groupe Tüv Nord) affiche désormais des réserves à 3,6 milliards de m3 (21.6 TWh), ce qui confirme le potentiel significatif de captage et de valorisation de gaz de mine, bien supérieur à l'objectif de 49.5 MW de puissance installée sur le bassin franco-belge d'ici fin 2022.

La Française de l’Énergie anticipe que plus de 3 millions de tonnes d'émissions d'équivalent CO2 seront ainsi évitées annuellement grâce au captage de gaz de mine et au déploiement des nouvelles unités de cogénérations dans les Hauts-de-France et en Belgique. Cet impact positif sur la Région Hauts-de-France fait de LFDE un des principaux acteurs de la transition écologique du territoire.

Par ailleurs, dans le contexte de hausse structurelle des prix de l'énergie, la valeur d'actif nette du gaz lorrain est aujourd'hui estimée à 318 millions d'euros, en forte hausse par rapport à la certification de 2018 réalisée par MHA (groupe Sproule).

Les réserves certifiées qui se montent à 6.7 milliards de m3 de gaz (1P-prouvées, 2P-probables et 3P-possibles) et leurs valorisations en circuits courts ont pour objectif de remplacer l'énergie importée par une énergie locale bas carbone dans la région Grand Est.

* Airbus a été retenu pour fournir à la start-up spatiale Loft Orbital plus de quinze plateformes satellitaires dérivées de la plateforme Arrow, la plateforme fondatrice de la constellation de satellites OneWeb, développée par Airbus. 394 plateformes Airbus Arrow sont en orbite au sein de cette constellation et 254 autres sont en cours de production pour compléter les 648 satellites requis par OneWeb. Loft Orbital confirme par cette acquisition son intention de faire de la plateforme Airbus Arrow un véritable cheval de bataille pour proposer son modèle commercial de services.

**ANALYSES**

* « Le monde d'après sera certes sans carbone, mais riche en métaux », prévient Philippe Varin, auteur d'un rapport sur l'approvisionnement de l'industrie française en matières premières. Pour atteindre la neutralité carbone, notamment en électrifiant les transports, la demande en lithium, nickel ou terres rares… va être multiplié par deux, trois voire quatre, est-il écrit dans le document remis ce lundi aux ministres de l'Industrie et de la Transition écologique.

Or pour le moment, la France dépend quasiment à 100 % de l'extérieur, s'inquiète Philippe Varin. L'Union européenne a vingt ans de retard sur la Chine, qui contrôle déjà 40 % à 60 % de la chaîne de valeur des métaux essentiels à la fabrication de batteries. Il faut de toute urgence réduire cette dépendance aux producteurs non européens, indique le rapport.

Faute d'approvisionnement en métaux stratégiques, les ambitions de l'industrie automobile européenne - 50 % du parc électrique en 2030 - ou celles des gigafactories, grosses usines de batteries, risquent d'être contrariées. Comme en témoigne l'actuelle flambée du prix des matières premières, « les pénuries ne sont pas un concept et il faut s'en prémunir », alerte Philippe Varin.

Après avoir consulté une centaine d'acteurs, allant des groupes miniers aux constructeurs automobiles en passant par les entreprises de recyclage, Philippe Varin recommande avant tout de soutenir les écosystèmes français et de favoriser la localisation en France des étapes intermédiaires, comme le raffinage ou le traitement des matières premières.

La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, et la ministre de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, ont aussitôt annoncé l'ouverture d'un premier appel à projets qui courra jusqu'à 2024. « Dans le cadre du plan d'investissement France 2030, nous mobilisons un milliard d'euros pour soutenir des projets qui permettront de réduire notre degré de dépendance tout en développant les filières d'avenir garantissant la création de valeur en France et en Europe », explique Barbara Pompili. Cette enveloppe comporte 500 millions d'euros sous la forme d'aides d'Etat et 500 millions d'euros pour alimenter des fonds propres.

Le rapport de Philippe Varin incite à créer de nouvelles plateformes industrielles : l'une à Dunkerque, spécialisée dans les métaux de batteries, et l'autre à Lacq, dans les Pyrénées-Atlantiques, dans les aimants à base de terres rares. Des aimants qui servent à fabriquer des moteurs de voiture ou des éoliennes en mer.

L'expert invite également à sécuriser l'accès aux minerais. Pour assurer leur production, les constructeurs automobiles et autres industriels vont certes passer des contrats de long terme, mais en période de tension, la valeur de ces contrats est aléatoire. Il faut donc un fonds d'investissement, dit le rapport, pour aider les acteurs à prendre des participations dans des mines. Au passage, la France et l'Europe pourront imposer les meilleures conditions de travail et les plus hauts standards environnementaux pour que l'extraction se fasse de manière la plus responsable possible.

Suivant les indications du rapport, les deux ministères ont annoncé le « lancement des travaux préparatoires à la constitution d'un fonds d'investissement dans les métaux stratégiques pour la transition énergétique ». Il vise avant tout à faciliter la tâche des industriels, en « amont de la chaîne de valeur de la transition énergétique », c'est-à-dire du côté des mines, du raffinage, des premières transformations ou encore du recyclage.

**L’AGENDA DU 17 janvier 2022**

**Marchés fermés aux Etats-Unis** (Martin Luther King, Jr. Day)

**11h00 en zone euro**

Inflation (définitive) de décembre